

# SUNNA

## PRENEZ SOIN DE VOS FILLES

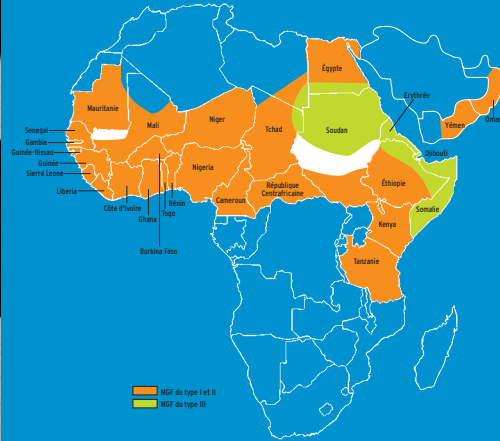
ET NE LEUR FAITES PAS DE TORT !!  
DIT LE PROPHÈTE

## LA MUTILATION GÉNITALE FÉMININE C'EST QUOI ?

La mutilation génitale féminine (MGF), *Sunna* ou *Nyakaa*, est une pratique culturelle et sociale qui consiste à extirper totalement ou partiellement les parties génitales de la femme.



## OÙ LA PRATIQUE-T-ON ?



## POURQUOI LA PRATIQUE-T-ON ?

### ON CROIT QUE...

- C'est la religion qui l'oblige
- C'est plus propre
- Ça relève des coutumes et de la tradition
- Le clitoris peut s'agrandir comme le pénis
- Ça protège la virginité
- Ça permet d'avoir plus d'enfants

### MAIS...

- Le Coran ne fait aucune référence à la mutilation génitale féminine. Le Prophète dit : « Prenez soin de vos filles et ne leur faites pas de tort ».
- La pratique de l'ablation peut provoquer des infections urinaires, gynécologiques, le tétanos, l'hépatite, le SIDA, des anémies sévères ou même la mort.
- Les mutilations génitales sont source de douleur, de peur et de souffrance.
- Les traditions peuvent changer quand elles mettent en péril les droits de l'Homme.
- Le clitoris d'aucune femme ne s'est jamais agrandi.
- Pour protéger leur virginité il n'est pas nécessaire de mutiler les filles.
- L'excision peut faire qu'une femme ne puisse plus avoir d'enfants, compliquer l'accouchement ou provoquer la mort de la maman et de son bébé.

## QUE DIT LA LOI EN ESPAGNE ?

La mutilation génitale féminine est un délit (article 149.2 du Code Pénal) :

- Les parents peuvent être emprisonnés pendant 6 à 12 ans.
- Les parents peuvent perdre leurs droits légaux sur leurs filles.
- Les filles peuvent être internées dans un centre pour mineurs pendant 4 à 6 ans.
- Les personnes qui la pratiquent, qui coopèrent ou qui la permettent peuvent être emprisonnées.

...même si elle est réalisée hors de l'Espagne (LOPJ 23/05)

## NE PRATIQUE PAS LA MUTILATION GÉNITALE FÉMININE A TES FILLES PARCE QUE:

- C'est très douloureux.
- Elles peuvent avoir de graves hémorragies.
- Elles peuvent attraper des infections et donc ne pas pouvoir avoir d'enfants.
- Elles peuvent souffrir des complications lors de l'accouchement pouvant entraîner la mort du bébé et de la mère.
- Elles peuvent attraper le SIDA, l'hépatite et le tétanos.
- La circoncision féminine n'est pas une obligation religieuse.
- En Espagne elle est pénalisée par la loi même si elle est réalisée dans un autre pays.

Souviens-toi que le Prophète dit « Prenez soin de vos filles et ne leur faites pas de tort ».